

Histoire(s) d'eau payernoises

Autor(en): **Pradervand, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Monuments vaudois**

Band (Jahr): **10 (2020)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1053337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BROYE-VULLY

Histoire(s) d'eau payernoises

Brigitte Pradervand

Payerne est une ville assise en rase campagne la rivière de la Broye passe olon des murailles du coute d'Iverdon, et à l'entree de ce coute illuy a ung gran pon de pierre sans pon levis et la il luy a une grosse tout qui ser pour le reloge (...). C'est lune des plus riches ville du pays de Vault et fort ayse a fourtifie, l'on pourrait for facilement donner leau tout autour de la ville (...)¹.

La ville de Payerne, et avant elle, l'établissement romain et le couvent clunisien, ont bénéficié de la proximité de la rivière de la Broye pour leur implantation et leur développement. Cohabitation difficile lorsque la rivière est en crue, dont les archives rendent compte à de multiples reprises, ou cohabitation utile pour renforcer les fortifications ou pour créer de l'énergie hydraulique utilisée dans les moulins, situés à la porte de ville, attestés depuis le Moyen Âge. Dans cette zone, au nord-ouest du bourg, s'installent des tonneliers, une forge, divers artisans, et même des bains. Une vaste retenue d'eau abrite aussi une zone de pêche. L'adduction d'eau potable, provenant de plusieurs sources situées dans les collines au sud de la ville, a nécessité de grands travaux pour distribuer l'eau dans les fontaines, mais aussi pour la faire couler à ciel ouvert, au milieu d'une des rues principales.

L'EAU DANS LES FOSSÉS

Un plan de 1724, levé par le géomètre Adam Riediguer, illustre, un siècle plus tard, la description du voyageur mise en exergue ci-dessus (**fig. 1**)². Si le parcellaire bâti est schématiquement représenté au moyen de grandes entités, le tracé de l'enceinte et de ses tours, en revanche, est très détaillé, de même que quelques aménagements autour des moulins situés en aval du pont de pierre. Les jardins et les vergers sont également minutieusement dessinés, à l'exemple des parterres de l'*Abaye*, bien ordonnés autour d'une pièce d'eau connue par l'iconographie ancienne et par les archives.



1 Adam Riediguer, géomètre, plan de 1724 (ACV, Gb 314/b). Un des grands intérêts de ce plan est de montrer de manière détaillée et précise le cheminement de l'eau dans les fossés, jardins et vergers, ainsi que le ruisseau du Corrençon, avec ses roues à aubes en Glatigny et son détournement à l'intérieur de la ville. On peut repérer également les principales fontaines et l'étang au pied du mur du temple.

Riediguer s'est aussi attaché à montrer ce que la description du début du XVII^e siècle commente, soit la mise en eau des fossés. L'observation attentive du document révèle que sur pratiquement tout le tour de la ville, à l'exception d'une petite partie au sud, un filet d'eau longe les murs d'enceinte. Ce dispositif subsiste encore au milieu du XIX^e siècle, mais sous une forme plus ou moins canalisée ou souterraine, comme le montre le plan de 1858-1869³ (**fig. 2**). À l'est, l'eau s'éloigne parfois un peu des murs, peut-être pour arroser les nombreux jardins installés dans les fossés, avant de rejoindre le nord de la ville pour se jeter dans la Broye. Deux sources alimentent les fossés : l'une d'elles provient

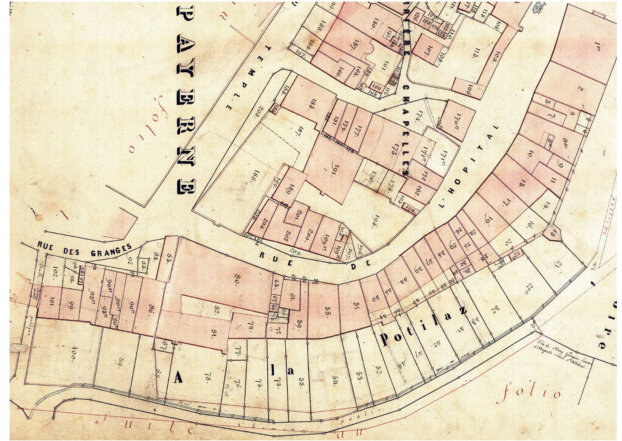
de la colline voisine des Invuardes, au sud du bourg. On tente d'ailleurs d'y faire des captages dans le courant du XIX^e siècle encore. On en redécouvre régulièrement des tronçons lors de travaux. Ils alimentent le mythe de la présence de souterrains qui auraient permis aux moines de s'échapper depuis l'ancien prieuré!⁴ Si les documents rendent bien compte d'épisodes pendant lesquels le prieur doit fuir la vindicte des habitants, c'est toutefois toujours avec ses chevaux qu'il quitte la ville. L'autre source provient d'une déviation du ruisseau du Corrençon issu également des collines au sud de Payerne.

UN RUISSEAU AU MILIEU DU BOURG

Au sud et à l'ouest de l'agglomération, c'est en effet le Corrençon qui longe les fossés et alimente un lavoir encore en service au XX^e siècle. Mais, avant de suivre l'enceinte, son cours se divise vers la porte du faubourg de Glatigny et une partie de l'eau entre dans la ville à ciel ouvert, au moyen d'un canal, tout le long de l'actuelle rue de Lausanne. Ce dernier rejoint la boucherie de la ville, située en face de la place Paray-le-Monial, emportant ainsi les déchets dans la rivière de la Broye, comme le montre le plan de 1779 (fig. 3)⁵. Par la suite, le ruisseau a été couvert par de larges pierres plates comme on le voit encore sur d'anciennes photographies⁶.

AUTOUR DU PONT DE VILLE, LES MOULINS

Du côté nord-ouest, près du pont de ville, des installations complexes de moulins sont attestées depuis le Moyen Âge et font l'objet d'entretiens réguliers. Possessions du prieuré, les moulins «aupres de la ville au dessous du pont» font partie, en 1537, des donations de LL. EE. de Berne à la ville en même temps que plusieurs maisons des familiers du monastère et d'une partie de l'église priorale⁷. Alors que partout ailleurs l'enceinte médiévale se lit encore très bien sur les plans de 1779, et dans un état presque complet, rien n'apparaît dans cette zone des moulins, sinon un élargissement important de la rivière au nord du pont. Peut-être l'imposante porte et tour de Broye a-t-elle pu suffisamment défendre l'entrée ouest du bourg, mais un mur d'enceinte serait tout de même attendu à cet endroit, compte tenu du développement très complet des fortifications, tout autour du reste de la ville. À l'est, on a même conservé un double tracé de murs en gardant les «anciennes murailles».

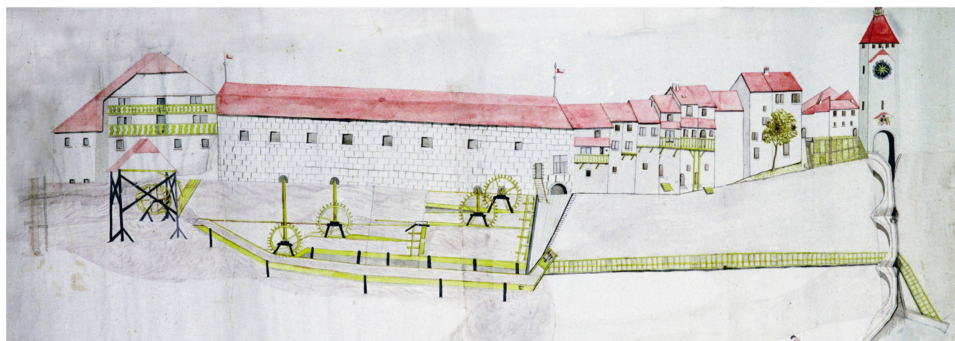


2 Plan de la ville de Payerne 1858-1869, détail (AC Payerne, GC 25). Au bas de l'image, le filet d'eau provenant de la source des Invuardes est canalisé parfois à ciel ouvert, parfois en souterrain.

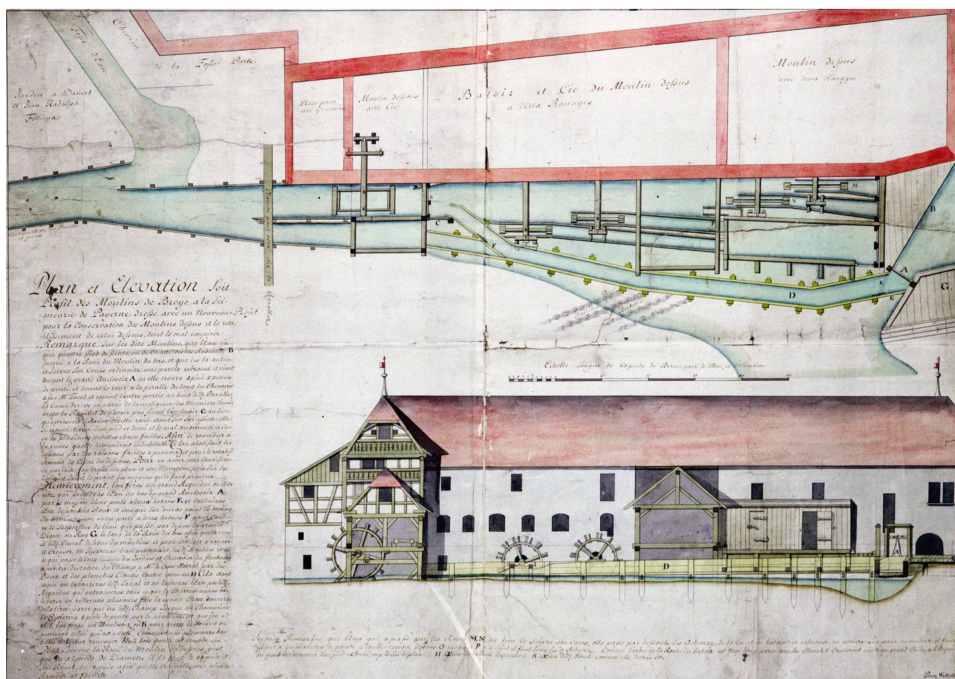


3 Plan de la ville de Payerne, 1779, détail (AC Payerne, GC 17b). En vert, la rivière de la Broye, avec le pont de ville. À l'intérieur de la ville, le tracé du ruisseau traverse la rue de Glatigny (actuelle rue de Lausanne) avant de rejoindre l'eau qui alimente les fossés au pied des murs d'enceinte.

Un dessin non daté, mais remontant probablement à la fin du XVI^e siècle⁸, permet de formuler une hypothèse (fig. 4). Il représente cette partie nord-ouest de la ville en élévation, depuis la porte de Broye ou porte d'Yverdon jusqu'à l'angle des moulins. Longeant exactement le cours de la rivière, ces derniers apparaissent sous la forme d'un long mur, en pierres régulièrement appareillées, ne comprenant que de rares percements. Cette structure imposante a



4 Les moulins de Payerne, vers 1575 ? (AC Payerne, IJ1). À droite de l'image, la porte de Broye défend le pont de ville. Après une succession de maisons, les installations des moulins sont dessinées avec précision. Cinq rouages se succèdent au pied des murs en pierres appareillées qui font partie de l'enceinte médiévale.



5 Représentation des moulins en plan et en élévation signée par l'ingénieur Pierre Willommet, vers 1750 (AC Payerne, IJ1). Ce document très précis est assorti d'un long commentaire qui détaille les installations qui comprennent toujours cinq rouages comme au XVI^e siècle, et des dispositifs complexes de retenues et de remontées d'eau.

donc probablement dû remplir la fonction d'une enceinte, qui ne se distingue pas sur les plans, mais que le dessin permet de mettre en évidence. Par ailleurs, au-delà de la porte s'étendait, au Moyen Âge déjà, le faubourg de Vuary, lui-même en partie fortifié et formant une protection avancée du bourg.

Le mécanisme complexe de l'installation des moulins comprend cinq rouages au moins depuis le XVI^e siècle. Une « piscitum » – peut-être une réserve de poissons – que les confins d'une maison cités dans les archives permettent de situer dans la retenue d'eau sous le pont, est attestée en 1444⁹. Cela n'est pas très étonnant, considérant que la consommation de poissons faisait partie du régime alimentaire des moines. Le monastère se réservait justement un droit de pêche dans les eaux de la Broye¹⁰.

Les moulins proprement dits comportent trois corps de bâtiments distincts, dans lesquels se trouvent, en 1697, une scie, deux battoirs, une grue, une foulerie et une meule, ainsi qu'une partie habitable¹¹.

De constants travaux, qu'il serait trop long de détailler ici, sont nécessaires à leur bon fonctionnement. Ils pourraient faire l'objet d'une étude en soi. À la fin du XVIII^e siècle, les réparations sont suffisamment importantes pour que l'on fasse appel à des experts. L'architecte Imhoof de Berne rend un rapport, puis les autorités se rendent à Ouchy pour examiner la jetée devant le port construite par le maçon du Noyer. Ce dernier recommande de prendre contact avec l'ingénieur en chef du Département de l'Ain, Nicolas Céard, qui fournit un plan et un devis. Des difficultés survenant pour ouvrir la porte de l'écluse, des objections sont apportées au projet de Céard¹². D'autres experts expriment leur avis dont l'ingénieur payernois Pierre Bel¹³, neveu de l'ingénieur et géomètre Pierre Willommet ainsi que Jean-Samuel Guisan, qui deviendra inspecteur général des ponts et chaussées de la République helvétique¹⁴, sur le déplacement des moulins et le type des installations. Les archives communales conservent un document du XVIII^e siècle, non daté, mais signé par l'ingénieur Pierre Willommet (1698-1767)¹⁵. Ce magnifique plan détaillé décrit le fonctionnement des rouages en plan et en élévation (fig. 5).

LES BAINS

D'autres activités se déploient encore dans cette zone de la Broye. D'après le plan de 1697 qui nomme les fonctions des bâtiments appartenant à la Ville¹⁶, au nord de la porte de Broye se trouve la maison où demeure le chirurgien; celle-ci abrite une «bastube» soit, littéralement, une chambre de bains ou étuve. La présence de ces bains de nature probablement thérapeutique perdurera jusqu'au XIX^e siècle selon une photographie qui montre encore l'ancien pont en 1865 (fig. 6).

DES ÉTANGS AU CŒUR DE LA VILLE

Dans le document de 1537 déjà cité, LL. EE. de Berne se réservent: «les trois estans sur la grand Rue devant, ensemble leurs appartenances». Les plus anciens documents iconographiques ne montrent malheureusement pas l'emplacement exact de ces bassins situés au pied de l'ancien enclos monastique. Ce genre d'aménagements, généralement utilisés comme réserves d'eau en cas d'incendie, est courant, mais, à Payerne, leur situation dans la Grand-Rue étonne, ainsi que leur nombre de trois. On attendrait plutôt ces réserves d'eau près des portes ou dans les fossés.

Sur le plan de 1697, les étangs ont disparu, la Grand-Rue ne conserve plus comme points d'eau qu'une fontaine monumentale et un puits.

Une autre particularité payernoise est le très grand étang situé au point culminant de la ville, au pied du mur nord de l'église paroissiale. Il s'étendait depuis le porche de l'église jusqu'à l'angle ouest de l'édifice, et s'avancait jusqu'au milieu de la place. Son origine n'est pas connue, mais il est bien représenté sur le plan de 1697 et fait l'objet de nombreux travaux dans les archives. En 1625, la mention d'«arches» de l'étang laisse penser qu'il y avait probablement déjà une structure comparable à celle qui sera créée ou rénovée au XIX^e siècle.

Ce plan d'eau fait en effet l'objet de nombreuses mentions. En 1830,

le Conseil trouve que le transport de la fontaine sur l'étang demandée autant par l'utilité du ragrandissement du marché des commestibles que pour l'embellissement de notre ville est admis en principe. En conséquence, il sera demandé à Mr l'architecte Perregeaux [...] de nous dresser un plan pour ce transport¹⁷.



6 Le pont de ville vers 1865, peu avant sa destruction (Canton de Vaud, DGIP, documentation MAH). Cette image est l'une des seules photographies du pont de la ville. L'ancienne maison du chirurgien, attestée en 1697, et qui comprenait des bains, a gardé son affectation, si l'on en croit les indications sur la façade.

Cette demande est faite en juin 1830 et en juin 1831 l'architecte remet les trois plans qu'il a dressés pour «vouter le grand étang sur la place et placer la fontaine dessus accompagné d'un verbal explicatif pour l'exécution»¹⁸. Une année plus tard pourtant, on décide de présenter au Conseil communal un préavis pour l'engager à délibérer sur la suppression de l'étang sur la place. Mais la sécheresse et les chaleurs du mois d'août 1832 instillent le doute dans les esprits et l'on autorise à nouveau le remplissage de l'étang, vidé par mesure sanitaire au printemps précédent. L'étang est oublié jusqu'en 1840 lorsque «Charles Detrey demande que l'étang près de l'église lui soit amodié afin d'y tenir du poisson qu'il lui serait facultatif d'y pêcher», ce qui lui est accordé.

Ce n'est finalement qu'en 1863 que la Municipalité «décide de charger Mr Charles architecte de dresser un plan et devis pour le nivellement de la place devant le clocher et la couverture de l'étang pour y placer la fontaine»¹⁹, travaux qui sont effectivement exécutés et qui perdurent jusqu'au réaménagement actuel de la place qui voit un nouveau déplacement de la fontaine du banneret. Le bassin de l'étang mesure près de 11 m par 16 m et sa hauteur était d'environ 2,25 m. Divisé en cinq parties par des murs percés d'arcades, il est actuellement recouvert par le nouveau revêtement de la place.

LES FONTAINES À STATUE

Parmi tous les travaux d'adduction et de distribution d'eau, ce sont bien sûr les deux fontaines et leurs statues de bannerets du XVI^e siècle qui sont les plus remarquables du point de vue artistique. Elles ont, par chance, résisté à tous les changements, malgré leur relative inutilité depuis l'installation de l'eau courante dans les maisons. Elles s'inscrivent dans le mouvement qui a vu se développer, au cours des premières décennies du XVI^e siècle au sein de la Confédération helvétique, le type des fontaines à statues placées au centre d'un bassin polygonal. Les villes comme Berne et Fribourg en ont fait de véritables programmes, mais les bourgs plus modestes comptent aussi ce genre d'aménagement²⁰. Payerne, cas plus rare pour une petite ville, en conserve deux, dues à des sculpteurs de grande qualité.

LA FONTAINE DITE DES SERRURIERS

C'est en 1532 qu'apparaît la première mention d'un maître Jean chargé de construire une fontaine²¹. La ville est encore sous la domination du prieuré clunisien et il n'est donc pas anodin que cette dernière choisisse un sujet de banneret. Elle démontre bien en cela l'importance de la communauté urbaine face au monastère clunisien, seigneur spirituel, mais aussi seigneur temporel de la ville. Suivent plusieurs paiements à partir desquels on peut déduire que la fontaine était placée devant la maison du notable Georges de Rive dans la Grand-Rue et que l'un des maîtres d'œuvre s'appelait Jean Burnoz²². C'est lui qui a probablement taillé l'ancien bassin et la chèvre, le support de la statue, qui portait la date de 1533, aujourd'hui effacée, mais il n'est sans doute pas l'auteur de la statue originale, de très belle qualité. Cette dernière s'apparente, par les traits du visage, la finesse des détails ou la forme caractéristique du casque et de sa visière, à celle du saint Georges sculpté par Hans Geiler sur la fontaine de l'hôtel de ville de Fribourg²³. Comme celle de saint Georges d'ailleurs, sa dimension est plutôt réduite par rapport à l'ensemble de l'installation.

En 1541, il est fait état de la peinture des fontaines, mais sans que le nom du peintre, ni le type de couleur ne soient mentionnés; il est simplement écrit «au pintre des personnages des bornels»²⁴. Les archives témoignent de multiples travaux aux XVII^e et XVIII^e siècles, mais ce sont les aménagements de voirie des XIX^e et XX^e siècles qui vont transformer durablement le monument. En 1811, les boutiques qui se trouvent dans la Grand-Rue, au pied du mur du jardin de l'ancienne cure, sont mises pour être démontées²⁵. Suite à ces démolitions, la commune propose, en 1816, d'excaver le mur de ce jardin pour y établir des caves



7 La fontaine dite des serruriers sur la place du Marché, après restauration, état en 2020 (photo Rémy Gindroz)

et des boutiques et pour y installer la fontaine des serruriers que l'on souhaite placer en retrait car elle crée «un contour vif dans la Grand-Rue»²⁶. Le marbrier Doret de Vevey fournit un devis pour une chèvre en «marbre» en 1818. Le projet d'excavation du mur ne sera pas exécuté, la fontaine sera simplement déplacée (fig. 7).

L'idée de l'encastrement dans une sorte de niche revient en 1853. Les archives conservent un projet d'implantation de l'architecte Louis Charles ainsi qu'un dessin pour le bassin²⁷. En 1861, le marbrier Tavel fournit une nouvelle chèvre pour la fontaine²⁸. En 1870, ledit bassin est ovale²⁹, c'est probablement le projet de Louis Charles qui a été réalisé et c'est bien ce que montrent le plan de 1869 et d'anciennes photographies³⁰.

En 1919, un crédit est alloué pour la restauration des statues³¹, mais c'est seulement en 1956 que la fontaine, dotée d'une copie du banneret, rejoint l'emplacement qu'elle occupe actuellement à l'ouest de la place du Marché³².

8 *La fontaine du Temple en 1860-1861, d'après une lithographie éditée par l'Association du Vieux Payerne. Placée devant l'église paroissiale et devant l'Abbatiale, elle occupe la place juxtant l'ancien prieuré clunisien, réservée à la ville depuis le Moyen Âge. Derrière elle, se devine le grand étang curieusement situé au pied des murs de l'église.*

9 *Le banneret de la fontaine du Temple, après restauration, état en 2020 (photo Rémy Gindroz)*



LA FONTAINE DU TEMPLE

Au mois d'octobre 1540, les autorités désirent ériger une deuxième fontaine à statue bien en vue sur la place qui conduit à l'église paroissiale (**fig. 8-9**). Un marché est conclu avec un carrier de Morat, Claude Groz, pour extraire les pierres. Le texte précise qu'elle doit être faite comme celle qui se trouve devant la maison du sieur de Prangins, soit la fontaine de 1533, dite des serruriers³³.

C'est un maître nommé simplement Jean qui pose la première pierre en 1541, et le premier jour de septembre il est fait mention d'un maître, sans précision de nom, qui doit tirer la pierre pour faire le personnage sur le bornel neuf³⁴ soit, évidemment, la statue. À noter sa qualification de « personnage », sans plus de précision.

Pendant cette année 1541, plusieurs fontainiers s'activent dans la ville pour percer des tuyaux et conduire l'eau qui va alimenter sept ou huit fontaines. Ils viennent de Fribourg, ce qui n'est pas anodin. En effet, la sculpture du banneret vient d'être attribuée, avec beaucoup de vraisemblance, à l'atelier du sculpteur fribourgeois Hans Gieng³⁵ et l'on a vu plus haut que cette filiation avec les maîtres fribourgeois avait déjà quelque raison d'être.

LES PUITES

Il resterait encore à explorer un sujet qui n'a été pour l'instant qu'esquissé dans les recherches sur la ville et qui mériterait une plus grande attention. Dans quelques maisons du bourg subsistent en effet d'anciens puits, dont certains se remplissent encore régulièrement. Il en existait un

dans la cour du château, que les travaux de Louis Bosset ont restitué, dont on sait qu'il avait 77 pieds de profondeur à l'époque bernoise³⁶. C'était l'ancien puits du préau du cloître. Dans le cadre de ses travaux de restauration de l'abbatiale, Bosset a aussi installé l'ancien puits qui se trouvait autrefois dans la Grand-Rue, mentionné sur les plans dès le XVII^e siècle, déplacé plus tard à la rue à Thomas³⁷.

UN FUTUR RETOUR AUX SOURCES ?

Au XX^e siècle, toutes les traces de circulation de l'eau dans la ville ont disparu sous les pavés ou le bitume. Excepté les deux fontaines à statue que l'on vient de restaurer dans le cadre du réaménagement du site clunisien et quelques rares autres points d'eau, tous les aménagements qui remontaient pour la plupart au Moyen Âge ne sont plus visibles aujourd'hui. Pour des raisons sanitaires, mais aussi et surtout pour assurer la fluidité du trafic, l'eau, qui apportait fraîcheur et bien-être aux piétons, circule maintenant sous terre. Les énergies fossiles et l'électricité ont eu raison des installations hydrauliques compliquées à entretenir, mais qui assuraient aux habitants un certain degré d'autonomie.

Un mouvement inverse s'esquisse cependant peu à peu. La mise en valeur des deux fontaines à statue y participe, allant de pair avec la restitution du centre-ville aux piétons. Des projets pour revaloriser les berges de la Broye, tristement canalisées, voient le jour. Aujourd'hui, les urbanistes réfléchissent à retrouver ce rapport à l'eau qui apporte la fraîcheur en été. Il est bien possible que les années futures voient Payerne renouer son lien avec la rivière qui a été à la source de son histoire.

NOTES

- ¹ ACV, Bu 17, Description des villes et châteaux du Pays de Vaud (vers 1615-1620). Aimable communication du professeur Marcel Grandjean.
- ² ACV, Gb 314 b.
- ³ AC Payerne, GC 25.
- ⁴ Albert BURMEISTER, *Cent Cinquante ans de vie payernoise 1803 à 1953*, Payerne 1953, p. 158; AC Payerne, A47, 3 octobre 1838, f^o 276; *id.* 7 novembre 1838, f^{os} 289-290.
- ⁵ AC Payerne, GC 17b.
- ⁶ Jean-Claude JURIENS, *Le Corrençon, du Creux-à-Péllisson au Moulin-à-Pégeon*, Payerne 2015 (Payerne vracs XI); Jean-Claude JURIENS, *Le Corrençon, de la vignette aux Rammes*, Payerne 2016 (Payerne vracs XII).
- ⁷ AC Payerne, IA 3, Copie de la donation faite par leurs Exces a leurs hmbles subjects de Payerne, Lan 1537.
- ⁸ AC Payerne, IJ 1, vers 1575?
- ⁹ ACV, CVII b, couvent de Payerne, 1718, 25.5.1444 (au dos, 15226).
- ¹⁰ Ian NOVOTNY, *La vie quotidienne des moines de Payerne à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècles)*, mémoire de maîtrise, Université de Lausanne 2019; Maxime REYMOND, «L'abbaye de Payerne», in *RHV* 20-21, 1912, 2-3, pp. 56-64 et pp. 72-81.
- ¹¹ AC Payerne, GC 1, plan de 1697, f^o 69.
- ¹² AC Payerne, HC 11, comptes communaux, 25 janvier 1792; ACP, man A 39, f^o 200, 1^{er} février 1792; f^o 221, 18 juillet 1792; f^o 224, 20 août 1792; f^o 275, 2 septembre 1793; f^o 278, 23 septembre 1793. Je remercie Madame Monique Fontannaz qui m'a aimablement transmis ces notes d'archives.
- ¹³ Gilbert MARION, «Pierre Bel», in *DHS* en ligne, consulté le 17 avril 2020.
- ¹⁴ Paul BISSEGER, «Jean Samuel Guisan», in *DHS* en ligne, consulté le 17 avril 2020.
- ¹⁵ AC Payerne, IJ1, Plan et élévation soit profil des moulins de Broye a la Seigneurie de Payerne dressé avec un nouveau Projet pour la conservation des moulins dessus et le rétablissement de celui dessous dont le mal empire.
- ¹⁶ AC Payerne, GC 1, f^o 69.
- ¹⁷ AC Payerne, man A 46, f^o 83, 1^{er} juin 1830.
- ¹⁸ AC Payerne, man A 46, f^o 154, 24 juin 1831.
- ¹⁹ AC Payerne, man A 53, f^o 23, 7 février 1863.
- ²⁰ Brigitte PRADERVAND & Nicolas SCHÄTTI, «Le banneret de Nyon et les fontaines monumentales à statue en Suisse occidentale», in Vincent Lieber (dir.), *Histoire de Maître Jacques*, Nyon 2000, pp. 5-12; Stephan GASSER, Katharina SIMON-MUSCHEID, Alain FRETZ, *Die freiburger Skulptur des 16. Jahrhunderts*, vol. 2, Petersberg 2011, pp. 405-406.
- ²¹ AC Payerne, man A2, f^o 2 –f^o 4.
- ²² Marcel GRANDJEAN, *L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique*, t. II, Lausanne 2015, p. 419.
- ²³ *Die freiburger Skulptur* 2011 (cf. note 20), vol. 2, pp. 264-265.
- ²⁴ AC Payerne, comptes de gouvernance, 1541. Les statues seront peintes à nouveau en 1576 par Humbert Mareschet (AC Payerne, man A4, f^o 23, 13 juillet 1576).
- ²⁵ AC Payerne, man A 42, f^o 606, 11 mars 1811.
- ²⁶ AC Payerne, man A 43, f^o 349-350, 8 juillet 1816.
- ²⁷ AC Payerne, J1, Fontaine des serruriers. À la Grande Rue à Payerne, élévation de Louis Charles, architecte, 1853.
- ²⁸ AC Payerne, man A 52, f^o 113, 26 juin 1861.
- ²⁹ AC Payerne, man A 54, f^o 202, 2 février 1870.
- ³⁰ Edmond ISCHI, *Eaux et fontaines de Payerne*, Payerne, 2005, p. 133; Brigitte PRADERVAND, *La fontaine du Temple et la fontaine des serruriers*, rapport historique, Ollon 2017.
- ³¹ ISCHI 2005 (cf. note 30), p. 56.
- ³² AC Payerne, d'après Edmond ISCHI, *Annales de Payerne de 1800 à 1899*, Payerne 1996, p. 44.
- ³³ AC Payerne, HC, comptes 1540, f^o 29.
- ³⁴ AC Payerne, HC, comptes 1541.
- ³⁵ *Die freiburger Skulptur* 2011 (cf. note 20), vol. 2, pp. 405-406.
- ³⁶ ACV, Bp 38, f^o 23, comptes 1668-1669.
- ³⁷ Brigitte PRADERVAND, *Collège de Payerne*, Lausanne 2018 (Monuments d'exception), fig. 9.